

**MiLDT**

[www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

Mission interministérielle de lutte  
contre la drogue et la toxicomanie

**Le Président**

EA/MM/LS juillet 2010 - n° 1265

Paris, le - 7 JUI 2010

Messieurs,

Vous venez d'apporter votre concours aux assises nationales « drogues illicites et risques professionnels » et je tiens à vous en remercier tout particulièrement.

Votre participation au débat ayant pour objet de dresser un état des lieux des informations disponibles sur la consommation de drogues par la population active a contribué à mettre en évidence une dimension encore insuffisamment appréhendée, celle du coût humain, social et économique des pratiques et des effets des consommations de drogues.

Cette question fera l'objet d'un suivi précis dans les mois qui viennent et devra trouver à se concrétiser, a minima, dans les composantes du « guide de bonnes pratiques » qui sera élaboré suite aux assises.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Etienne APAIRE

Monsieur Patrick BUCHARD

Directeur

&

Monsieur Bernard VULLIERME

Chef de projet

Hassé-Consultants

45, rue de la Procession

75015 PARIS